



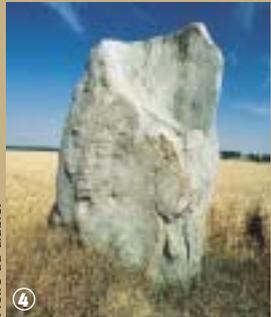
La légende des mégalithes



Dolmen - près d'Hamel.

La vallée de la Sensée est surnommée vallée des Sortilèges, en raison des nombreux mégalithes – monument constitué d'une ou plusieurs grandes pierres dressées assemblées – qui parsèment son

nommée ainsi en raison de la silhouette d'un diable à tête de bélier encore visible au début du XX^e siècle ; avec l'érosion apparaissent des marques parallèles : les « griffes » du diable. La Pierre-qui-Pousse d'Aubigny-au-Bac est censée se déplacer ; en réalité elle est juste plantée dans un sol tourbeux et donc instable. A Féchain, l'histoire est bien plus terre à terre. Ce bloc extrait d'un ensemble plus important, découvert à Aubencheul-au-Bac en 1968, est le plus grand polissoir en grès de la région. Il servait tout simplement au polissage des haches en silex comme le prouvent les 16 cuvettes creusées sur sa surface supérieure. Mais à y regarder de plus près, ces entailles ne ressemblent-elles pas aux empreintes d'une bête monstrueuse et la pierre n'indiquerait-elle pas l'emplacement d'un trésor caché... ?



Pierre du diable.

tracé. Aux origines simplement fonctionnelles, avant de devenir symboliques dans l'imaginaire collectif, ces pierres témoignent du comportement des Hommes environ 3000 ans avant notre ère. Si les fouilles scientifiques ont prouvé que les dolmens étaient des monuments funéraires, le doute subsiste quant aux rôles des menhirs, ces mégalithes fichés dans le sol : édifices cultuels ? Stèles commémoratives ? Observatoires ? Certains sont isolés, d'autres regroupés, alimentant ainsi les hypothèses et affabulations en tout genre. La Pierre-du-Diable de Lécluse est



Polissoir de Féchain.

à PIED dans le NORD

Hainaut



Toutes les informations pratiques mentionnées couvrent un périmètre de 10 km autour du circuit.

Activités et curiosités

Arleux : Croisières fluviales (03.27.96.39.25), sentier thématique (03.27.89.51.74).

Aubigny-au-Bac : Base de loisirs (03.27.80.91.40).

Cambrai : Musée des Beaux-Arts (03.27.82.27.90), croisières fluviales (03.27.25.34.57), mémoire du Cambrésis, visite des souterrains, des richesses patrimoniales et des jardins publics (03.27.78.36.15).

Lewarde : Centre historique minier (03.27.95.82.82).

Wavrechain-sous-Faulx : Parc de loisirs « le Fleury » (03.27.35.71.16).

Manifestations annuelles

Aniche : Fête folklorique du géant « Kopierre » en juin, fête de la Saint-Laurent en août (03.27.99.91.11).

Arleux : Fête de la Batellerie en juillet, foire à l'Ail en septembre (03.27.94.37.37).

Aubigny-au-Bac : Fête de la Plage en juin (03.27.96.39.25).

Cambrai : « Les Féodales » en juin, festival des Lauréats en juillet, procession religieuse et cortège carnavalesque avec les géants « Martin et Martine » en août, journée des espaces souterrains en octobre (03.27.78.36.15).

Lewarde : « Festivole » en juillet-août (03.27.95.82.82).

« Les Rendez-vous nature »

Découvrez la faune, la flore, le patrimoine du département grâce aux sorties guidées gratuites du Conseil Général du Nord (brochure disponible au 03.20.57.59.59).

Hébergements-Restauration

Pour des hébergements et lieux de restauration, informations et brochures disponibles dans les Offices de Tourisme et au CDT Nord. Pour réserver à la « dernière minute » un hôtel ou une chambre d'hôtes « Résa Chambre » (0.892.16.18.20)

Renseignements

Office de Tourisme de Sensée : 03.27.92.25.13

Office de Tourisme de Cambrai : 03.27.78.36.15

Office de Tourisme d'Aubigny-au-Bac : 03.27.89.24.24

Renseignements complémentaires

Comité Départemental du Tourisme

6, rue Gauthier de Châillon - BP 1232 - 59013 LILLE Cedex - 03.20.57.59.59

Retrouvez toute l'information touristique sur le site du CDT :

www.cdt-nord.fr où cette fiche de randonnée est également consultable et téléchargeable gratuitement.



Conseil Général
Département du Nord

à PIED dans le NORD

Hainaut



Escaut et
Sensée,
deux vallées
aux sources
du Hainaut

N° 11

A la frontière de l'eau

Aubigny-au-Bac, Féchain, Fressies (62)
(10 km - 2 h 30 à 3 h 20)

Escaut et
Sensée,
deux vallées
aux sources
du Hainaut



Fressies.

Randonnée Pédestre

A la frontière de l'eau :
10 km

⌚ **Durée : 2 h 30 à 3 h 20**

➔ **Départ : Aubigny-au-Bac :**
mairie

🟡 **Balisage jaune**

📄 **Carte IGN : 2506 Est**



Aubigny-au-Bac.

L'avis du randonneur :

Circuit au cœur de la vallée de la Sensée, entre canal et étangs. L'itinéraire longe la RD 138 sur 600 m : prudence. En période de pluie, le port de chaussures étanches s'avère indispensable. Meilleure période d'avril à septembre.



Conseil Général
Département du Nord

Rédactrice : Aline Adcx - Création : Penex Edition - Lille

Credit Photos : 1, 2 : P. Houzé - 4 : P. Mercier - 3, 5 : P. Gérard.

A la frontière de l'eau

(10 km - 2 h 30 à 3 h 20)

Départ : Aubigny-au-Bac : mairie.

1 Suivez la rue Jean-Simon-Dumont puis empruntez à gauche la RD 140a en direction de Fressain.

2 A la sortie d'Aubigny-au-Bac, après le stade, prenez à droite le chemin pavé. Il offre des perspectives sur la vallée de la Sensée. Par temps clair, il permet notamment d'apercevoir six clochers d'églises.

3 Descendez et rejoignez la RD 148 que vous suivez prudemment à gauche sur 600 m. Obliquez sur le premier chemin à gauche qui rejoint à nouveau la route départementale.

4 Avant la RD 148, à hauteur de la chapelle de l'Ermitage, bifurquez à gauche puis à droite vers Féchain.

5 Dans le village, tournez à droite et au carrefour empruntez en face la rue Charles-Hubert-Volckrich. Un aller-retour jusqu'à l'église permet de voir le mégalithe dénommé « Le Polissoir » qui aurait servi à l'affûtage des haches de silex.

6 Après le pont, poursuivez à droite par le chemin longeant le ruisseau de la Navie, jusqu'à la RD 140. Après un crochet gauche-droite, récupérez le sentier contournant par la droite le marais du Bac.

7 Au canal, longez à droite le chemin de halage de la Sensée pendant 2 500 m.

8 Rejoignez à droite le centre du village et la mairie.

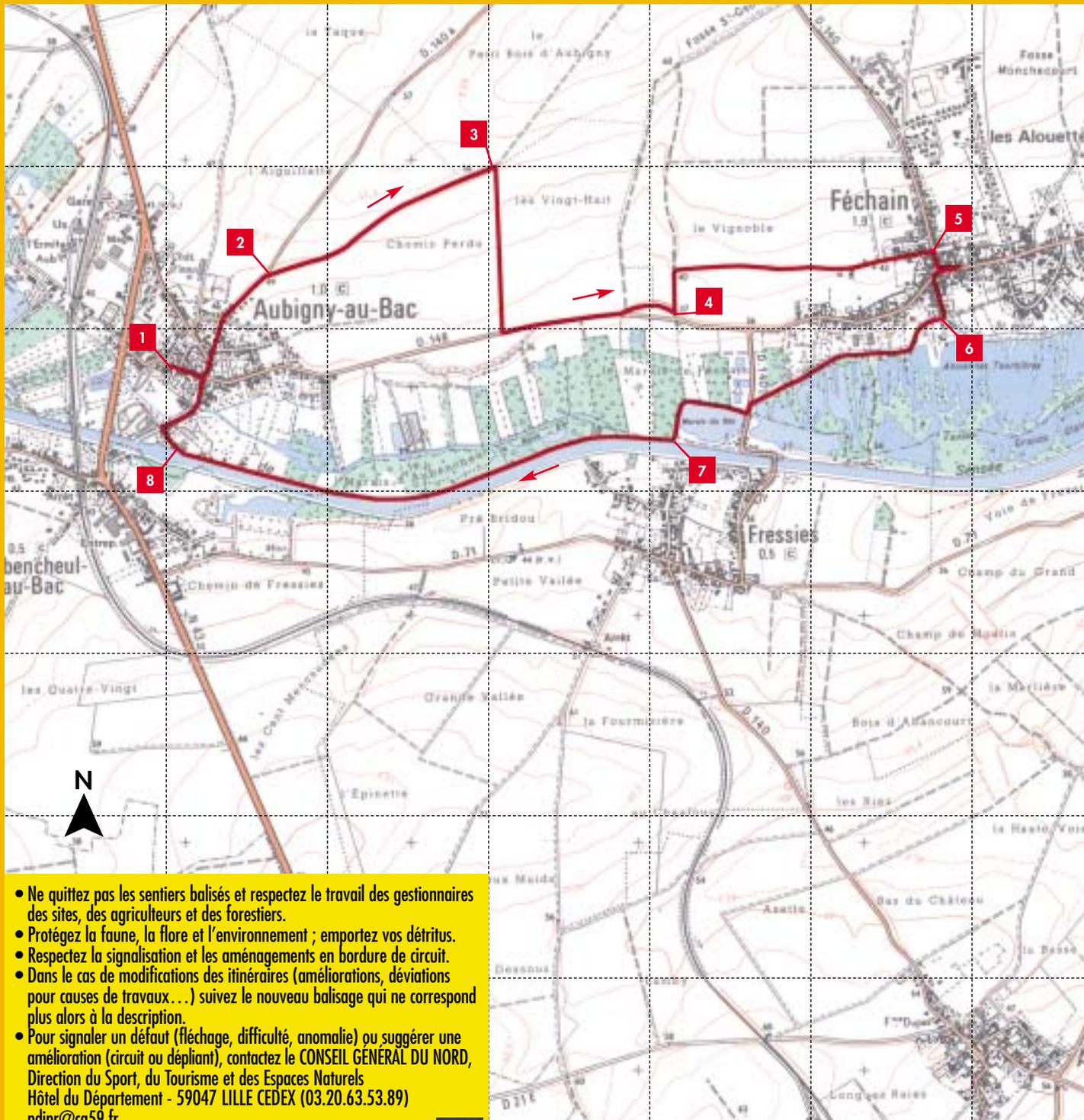
Suivez le guide !

Des flèches, des bornes de jalonnement ou des marques de peinture sont disposées le long du circuit.



Echelle : 0 250 500 m

1
2
3
4
5
6
7



- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers.
- Protégez la faune, la flore et l'environnement ; emportez vos déchets.
- Respectez la signalisation et les aménagements en bordure de circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires (améliorations, déviations pour causes de travaux...) suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.
- Pour signaler un défaut (fléchage, difficulté, anomalie) ou suggérer une amélioration (circuit ou dépliant), contactez le CONSEIL GÉNÉRAL DU NORD, Direction du Sport, du Tourisme et des Espaces Naturels, Hôtel du Département - 59047 LILLE CEDEX (03.20.63.53.89) pdipr@cg59.fr